

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Yèvre-Auron

Séance plénière de la CLE

Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2021

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Yèvre Auron s'est réunie le 25 novembre 2021 à 9h30, à l'amphithéâtre des Pyramides du Conseil départemental à Bourges.

Sur 43 voix que compte la CLE, 23 voix étaient présentes ou représentées (cf. liste jointe à la fin du compte-rendu).

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA CLE DU 9 JUIN 2021
- 2 ELECTION DU PRESIDENT DE LA CLE
- 3 ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU ISSUS DU COLLEGE DES COLLECTIVITES
- 4 DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU COMITE REGIONAL DE BIODIVERSITE
- 5 ETUDE DE DECLINAISON OPERATIONNELLE DES POTENTIALITES EN TERME DE ZONE D'EXPANSION DES CRUES
- **6 QUESTIONS DIVERSES**

Ouverture de la séance

Liste des excusés et pouvoirs (cf. liste jointe à la fin du compte-rendu)

Accueil des participants par M. TOUZET, Directeur Départemental des Territoires du Cher. En effet, suite aux élections départementales et régionales 2021 la Présidence de la CLE est vacante, élection qui est inscrite à l'ordre du jour de la séance.

M. TOUZET exprime son grand intérêt pour les travaux de la CLE, rappelle brièvement son rôle central dans la gestion locale de l'eau éclairée par la concertation qui y a lieu. Il précise ainsi que la présidence d'une telle instance nécessite tempérance, consensus et ambition.

1 Validation du compte-rendu de la CLE du 9 juin 2021

Le document est joint au présent CR

LE COMPTE-RENDU EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

2 Election du Président de la CLE

Après une rapide présentation du rôle de la CLE (*annexée au présent compte-rendu - diapo 4 à 8*), M. TOUZET recense les candidatures au sein du collège 1 des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

- M. Didier BRUGERE

M. BRUGERE motive sa candidature par son intérêt sur le sujet de l'eau étant également viceprésident du Conseil départemental du Cher en charge de l'eau et l'environnement. Il précise son parcours professionnel constitué d'une trentaine d'année de postes d'ingénieur dans le secteur de l'industrie de l'armement.

Les membres du collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux procèdent au vote à bulletin secret.

M. BRUGERE EST ELU A L'UNANIMITE - 11 VOIX SUR 11 VOTANTS

M. BRUGERE remercie les élus du 1^{er} collège pour leur confiance, il compte sur les connaissances et l'implication de chacun pour faire avancer la gestion de l'eau sur le territoire, ainsi que le soutien des 2 vice-présidents.

Il demande à M. TOUZET de bien vouloir rester en tribune pour une suite de séance à deux voix.

3 Election des membres du Bureau issus du collège des collectivités

Un siège est à donc vacant parmi les 8 membres du Bureau issus du collège des collectivités.

M. TOUZET recense les candidatures au sein du collège 1 des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

- M. Camille De PAUL, Président du SMIRNE

M. BRUGERE DESIGNE M. DE PAUL - LA CLE ACTE CETTE DESIGNATION

Le Bureau est composé comme suit :

Collège des représentants des collectivités territoriales :

- M. Didier BRUGERE Président de la CLE, Vice-président du Conseil Départemental du Cher
- M. Jean-Marie DELEUZE Vice-président de la CLE, Maire de Verneuil
- M. Bernard DUPERAT Vice-président de la CLE, Vice-président de Bourges Plus
- M. Gilles BENOIT, Président du SIVY
- M. Fabien MATHIEU, Maire de Saint Laurent
- M. Xavier CREPIN, Vice-président du SCB
- M. Benoît MOREAU, Président du SIAB3A
- M. Camille DE PAUL, Président du SMIRNE

■ Collège des représentants des usagers :

- Chambre d'agriculture du Cher
- AREA Berry
- Nature 18
- Fédération du Cher pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

■ Collège des représentants de l'État :

- Direction Départementale des Territoires du Cher
- Agence de l'eau Loire Bretagne
- DREAL Centre Val de Loire
- Office Français de la Biodiversité

Désignation de représentants au comité régional de biodiversité

La CLE du SAGE Yèvre-Auron est membre du Comité régional de la biodiversité Centre-Val de Loire (CRB) depuis son instauration le 27 novembre 2017 (voir composition). Elle doit désigner une

personne titulaire et d'une personne suppléante.

Afin de respecter l'obligation de parité, il est demandé de proposer, dans la mesure du possible, le

nom d'une femme et d'un homme.

M. DELEUZE propose d'être désigné au poste de titulaire.

Mme DUBOIS et Mme JAMET, respectivement élus de la Chambre d'agriculture du Cher et chargée

de mission de nature 18 proposent leurs candidatures au poste de suppléante. MM TOUZET et

BRUGERE pensent qu'il vaut mieux que la personne soit une personne élue et non employée de la

structure qu'elle représente qui soit retenue.

TITULAIRE: M. JEAN-MARIE DELEUZE

SUPPLEANTE: MME MARIELLE DUBOIS

Etude de déclinaison opérationnelle des potentialités en terme

de Zone d'Expansion des crues

Mme BOSSCHAERT, BRL ingénierie présente les conclusions de cette étude.

La présentation est annexée au présent compte-rendu (diapo 13 à 60)

Les échanges portent sur le fait que, grâce à la scénarisation de 8 digues transversales couplées à

des aménagements connexes sur l'Yèvre en amont de Vierzon, l'étude démontre que la résolution

des inondations ne peut s'imaginer « simplement » avec des ouvrages maçonnés. C'est bien une

solution globale de gestion de bassin versant vers laquelle il faut se tourner.

M. JOLIVET indique que cela permet aussi de relativiser l'effet supposé par certain de petits ouvrages

sur les crues (seuils de moulin, plans d'eau, canal de Berry...). Il attire l'attention sur les remblais en lit

majeur qui se multiplient encore actuellement en amont de Vierzon notamment, et qui pourraient

amoindrir le bon fonctionnement démontré dans cette étude.

M. CREPIN regrette que l'étude menée n'apporte pas de plan de gestion de la crise lorsqu'une crue

exceptionnelle arrive. Notamment pour alimenter les Plans Communaux de Sauvegarde.

M. TOUZET précise que la gestion de crise relève du rôle du Préfet pas de la CLE et rappelle que

dans le cadre de la mise en place de PAPI, il peut y avoir des actions/études de sensibilisation des

riverains et d'anticipation de crise. Ce n'était pas l'objet de la présente étude

Mme BOSSCHAERT indique que l'étude comporte toutefois des éléments intéressants sur les temps

de propagation des ondes de crues et donc le temps disponible en gestion de crise.

- 4 -

M. BENOIT indique qu'en cas d'évènement exceptionnel de toute façon on est assez démuni, qu'il faut s'adapter et être plus résilient. Par contre sur les « petites » crues en tant qu'élu local il identifie des leviers simples : le 1^{er} étant sur le rôle de police des Maires sur le bon entretien des rivières, notamment sur les déchets, dépôts divers ou les clôtures en berges qui peuvent être emmener par les écoulements, obturer les ponts et aggraver les inondations. Egalement sur le foncier au travers des documents d'urbanisme en évitant les constructions dans les zones à risques.

Mme SANTINY demande si ce même type d'étude pourrait être mené sur le site Yèvre en amont de Bourges ?

Mme FALQUE précise que ce ne sera pas dans le cadre de travaux de la CLE mais que c'est tout à fait envisageable dans le projet de PAPI Cher médian à venir. L'ensemble des données présentées seraient bien évidemment transmises et un relevé satellite (par l'IGN ?) dans les prochains mois devrait permettre d'acquérir la donnée topométrique qui manquait pour faire la phase 3 de modélisation d'aménagement sur cette ZEC potentielle.

LA CLE ACTE LA FIN DE LA PRESTATION DE BRLI ET REMERCIE MME BOSSCHAERT

6 Questions diverses

La présentation est annexée au présent compte-rendu (diapo 62 à 70).

• Réflexions préalables à la révision du SAGE Yèvre-Auron

La CLE acte le fait de relancer le questionnaire en ligne pour qu'il soit renseigné par le plus de membres possible en amont de la prochaine séance de CLE, et prévoit un moment d'échange en séance.

M. TOUZET relève l'engagement de la CLE dans son travail et souligne les efforts de la CLE pour intégrer à terme les effets du changement climatique.

La prochaine séance de CLE est prévue le 11 janvier

M. BRUGERE clôt la séance en remerciant les participants et notamment M. TOUZET qui quitte le département du Cher à la fin de l'année.

Liste des personnes présentes ou représentées lors de la séance du 25 novembre 2021 à Bourges

1er Collège : rep. des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

Représentants des communes :

- M. BERTEAUX (Maire de Saint-Denis de Palin) pouvoir à M. CREPIN
- M. CARRE (Conseiller d'Ourouer-les-Bourdelins)
- M. CHALOPIN (Maire-adjoint de Berry-Bouy)
- M. CLAVIER (Maire de Morogues)
- M. DELEUZE (Maire de Verneuil) Vice-Président de la CLE

Représentants des Conseils Régionaux et Généraux :

M. BRUGERE (Conseiller départemental du Cher)

Mme REBOTTARO (Conseiller départemental du Cher) - pouvoir à M. BRUGERE

Représentants des Communautés de communes, des syndicats :

- M. BENOIT (Président du SIVY)
- M. CREPIN (vice-président du SCB)
- M. DE PAUL (Président du SMIRNE)
- M. MOREAU (Président du SIAB3A)

2ème Collège : rep. des usagers, d'organismes professionnels et d'associations

M. BARACHET, vice-président de la FDAAPPMA du Cher

Mme BORELLO Président de l'Union départementale des Syndicats des Irrigants du Cher

M. BUTOUR, représentant le Syndicat de la propriété rurale du Cher

Mme DUBOIS représentant le Président de la Chambre d'Agriculture du Cher

Mme JAMET, représentant l'Association Nature 18

3ième Collège : rep. des services de l'État et des établissements publics

M. ALLEE représentant la DDETSPP du Cher

Le Directeur de la DREAL CVL - pouvoir à l'AELB

Mme JARRY représentant l'Office Français de la Biodiversité

M. MALATRE représentant la DDT du Cher

M. MARQUES représentant l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Mme RAILLARD représentant l'Agence Régionale de Santé

M. TOUZET représentant le Préfet du Cher

Absents excusés :

M. DUPERAT (Vice-président de Bourges Plus)

M. FERRAND (Conseiller régional Auvergne Rhône Alpes)

M. LEBLANC (Maire de Valigny)

<u>Assistaient également :</u>

Mme VILLEMIN, cheffe du service de l'eau, Conseil départemental du Cher

Mme SANTINI, responsable ressource en eau, Bourges Plus

M. JOLIVET, responsable de collectivité, SIVY

Mme FALQUE, Animatrice du SAGE Yèvre Auron, EP Loire

Mme GAUCHE, assistante police de l'eau, DDT du Cher

M. CORNILLEAU, animateur Concert'eau, EP Loire

M. MOURRAIN, chargé de mission rivière, SIAB3A

M. GADAUD, chargé de mission, FDAAPPMA du Cher

Mme BOSSCHAERT, cheffe de projet, BRL ingénierie